

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 86 (1941)
Heft: 7

Artikel: L'instruction pour le combat à l'école de recrues
Autor: Reisser
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342053>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'instruction pour le combat à l'école de recrues

Si des efforts louables et de réels progrès ont été accomplis dans le domaine de l'instruction pour le combat, il faut cependant reconnaître que le résultat est parfois loin d'être suffisant, en regard des exigences de la guerre. Cela tient peut-être à un manque de méthode dans l'enseignement. On n'instruit pas plus un combattant en commençant par les déploiements du groupe, qu'on ne construit une maison en commençant par le toit. Cette erreur, pourtant si fréquente, provient semble-t-il avant tout du fait qu'on lit mal nos règlements. Beaucoup d'instructeurs, je pense ici aux cadres d'une compagnie d'école, font à tort, une distinction trop nette entre l'instruction pour le combat et ce qu'on nomme généralement l'instruction individuelle.

Le règlement d'infanterie II^e partie, donne aux pages 7 à 9, les deux grandes subdivisions de l'instruction : l'instruction individuelle et l'instruction collective. Ces dernières se subdivisent à leur tour.

Dans l'instruction individuelle, on a :

- a) Instruction technique (chiffres 10 à 92) qui complètent les divers règlements techniques.
- b) Drill et formes du salut (chiffres 93 à 109) qui, avec les articles du R.S. qui s'y rapportent, donnent l'éducation.
- c) Instruction pour le combat (chiffres 110 à 138) complétée par le S.C. et l'instruction pour le tir.

Le règlement d'infanterie II^e partie, ne donne que le début de l'instruction collective. Il faut y adjoindre la III^e partie pour les fusiliers, la IV^e partie pour les mitrailleurs, ainsi que le S.C. et le R.S. On retrouve donc l'instruction pour le cbt. dans l'une et l'autre de ces deux grandes subdivisions.

Disons tout de suite que le chapitre de l'instruction pour le combat est de beaucoup le plus vaste. C'est le domaine de l'initiative, pour le maître comme pour l'élève. Il suffit de changer de terrain, voire même seulement d'orientation, pour pouvoir reprendre presque chaque leçon. L'instruction pour le combat donne au chef la possibilité de contrôler dans presque toutes les disciplines, le degré de préparation à la guerre de ses hommes. Il est en outre relativement facile d'intéresser ces derniers à leur travail, ce qui n'est pas toujours le cas.

Avant d'établir un plan d'instruction, donnons quelques règles générales :

- a) L'instruction individuelle pour le combat intéresse tous les soldats, le téléphoniste, le canonnier et le conducteur, comme le fusilier.
- b) C'est le *terrain* qui commande l'activité du combattant isolé.
- c) L'improvisation ne suffit pas, il faut un programme.
- d) Chaque leçon doit avoir un but bien défini.
- e) Dans les exercices pratiques, il y a toujours un ennemi, réel ou supposé.
- f) La mission doit être claire, la situation tactique aussi simple que possible.

Il suffit qu'elle précise les trois points que l'ordre doit toujours contenir :

1. Ennemi.
2. Situation particulière de notre unité.
3. Mission.

Ces divers points étant précisés, voici un moyen bien simple de savoir par quoi commencer dans l'établissement d'un plan. Le combat d'infanterie est un peu comme une partie de chasse, il y a des chasseurs et des lièvres. Il y a cependant une différence par le fait que le combattant peut être soit l'un, soit l'autre. Cela dépend en partie des moyens qui sont mis à sa disposition, mais avant tout, de son degré de préparation à utiliser ces moyens. On peut partir de l'image suivante, qui illustre mieux que de longues explications, la marche à suivre.

Le soldat instruit est un chasseur alors que la recrue n'est qu'un lièvre.

- 1^{re} période : Le jeune lièvre se cache, il utilise le terrain pour s'abriter.
- 2^e période : Le lièvre ose regarder, il utilise le terrain pour observer et écouter.
- 3^e période : Le lièvre se déplace, il utilise le terrain pour avancer.

Par l'instruction technique qu'elle reçoit parallèlement, la recrue a appris à se servir de ses armes. Le lièvre est devenu un chasseur. Ce qui nous amène à la 4^e période. — Le chasseur est à l'affût, il utilise le terrain pour tirer.

De son côté, l'instruction collective peut commencer avant même que soit terminée celle du combattant individuel. Les chasseurs s'entendent entre eux et se donnent un chef, afin de ne pas risquer de s'entretuer. C'est une simple question de liaison entre les combattants.

La connaissance des armes et des munitions, leur manipulation ainsi que les tirs d'instruction étant considérés comme instruction technique, on peut établir le programme d'instruction pour le combat, comme suit.

INSTRUCTION INDIVIDUELLE (de la 1^{re} à la 8^e semaine).1^{re} période : s'abriter.

- a) *Théories de tir.* Les trajectoires courbes et tendues, les angles morts, l'effet des projectiles, les armes de l'infanterie. (Voir inst. sur le tir.)
- b) *Résistance des matériaux.* Un graphique vaut mieux que des nombres. Une démonstration s'impose. Différence entre le masque et le couvert.
- c) *Utilisation du terrain pour s'abriter.* Dans ces applications pratiques, on corrige la position de l'homme, en fonction de la distance et de la position de l'arme adverse.
- d) *Le trou individuel.* Emploi de l'outil de pionnier. Camouflage.

2^e période : observer.

- a) Se placer pour *voir sans être vu, entendre sans être entendu.* A exercer de jour et de nuit.
- b) *Désignation de buts.* Exiger toujours la quittance et non le « Vu » qui ne signifie rien.
- c) *Estimation de distances.* S'en tenir aux distances inférieures à 1000 mètres. Il est facile de combiner cet enseignement avec le précédent. Ces exercices devront être repris chaque jour, en terrain accidenté, plat, montant ou descendant.
- d) *Comment observer* à courte et à grande distance de l'ennemi ! Quelles sont les lignes du terrain qu'il faut surveiller plus particulièrement.
- e) *Comment rendre compte ?* Pour être complet, le rapport doit répondre aux questions suivantes : D'où ? Où ? Quand ? Qui ou Quoi ? Comment ?

3^e période : se déplacer.

- a) *Comment ramper ?* Il y a différentes manières de ramper suivant la hauteur du couvert.
- b) *Comment préparer le bond ?* Ne pas oublier de matériel sur place, n'en point perdre en route. Assurer son arme.
- c) *Le bond.* Savoir où l'on veut aller. Aller vite.
- d) *Le cheminement.* On donne le point de départ et le but. L'exécutant agit librement.

4^e période : utilisation du terrain pour tirer.

- a) *Position du tireur dans le terrain.* Voir à ce sujet l'instruction sur le tir où se trouvent de nombreuses photographies.
- b) *Aménagement d'une position.* Emploi de l'outil pour l'abri et pour les appuis des coudes et de l'arme.
- c) *Tirs de combat à balle.* Au stand d'abord puis dans le terrain, avec des cibles tombantes. L'instructeur marque le feu ennemi. Il n'intervient que s'il y a danger. L'homme agit librement.

INSTRUCTION COLLECTIVE. (Cas de la Cp. Fus.)

L'instruction collective consiste à synchroniser le travail de plusieurs hommes ou subdivisions. Il faut lutter contre la tendance de chacun à vouloir livrer un combat pour son propre compte. Par les rapports, les liaisons sont maintenues. On ne doit plus voir de cdt. Cp. cherchant ses sections ou de sous-officier à la recherche de ses douze hommes alors qu'il devrait savoir où sont ses équipes. A tous les échelons, la liaison doit toujours être maintenue de bas en haut. Si elle est coupée, elle sera également recherchée de haut en bas.

L'équipe. (Dès la 5^e semaine.) — L'équipe doit avoir un chef. Le Cpl. peut donner des ordres à 3 ou 4 chefs d'équipes, mais non à douze hommes.

- a) *S'abriter.* Le fossé d'équipe permet l'emploi des gros outils. C'est une occasion d'apprendre à se camoufler. (Voir Rglt. sur le camouflage.)
- b) *Observer.* L'équipe observe. On répartit les secteurs d'observation.
- c) *Se déplacer.* L'équipe progresse. Il faut maintenir la direction de marche et la liaison avec le chef d'équipe.
- d) *Utilisation du terrain pour tirer.* Exercices de prises de positions en terrains variés (Fm. et Fm. T.). Les hommes ont des tâches différentes, mais ils sont tous des servants de la même pièce. Les tirs de combat à balles permettent de pousser l'instruction des chefs de pièces. Le caporal doit commander, observer et corriger le tir. (Instr. sur le tir, chiffres 203 et 204.)

Le groupe. (Dès la 7^e semaine.) — Le groupe est une unité. Tous les hommes sont des servants de l'arme automatique. C'est l'atome avec son noyau (équipe Fm.) autour duquel gravitent les électrons (équipes Fus. et pourvoyeurs).

- a) *S'abriter.* L'abri de groupe exige trop de temps pour être réalisable dans une E. R.
- b) *Observer.* Organisation d'un poste d'observation. Répartition des secteurs d'observation. Liste des pauses, comme pour la garde.
- c) *Se déplacer.* Voir à ce propos le Rglt. d'inf. III^e partie.
 - Le bond homme par homme.
 - Le bond d'ensemble.
 - La colonne de tirailleurs.
 - L'essaim de tirailleurs.

Ces deux derniers points sont des exemples de formation du groupe. Il y en a d'autres. C'est le terrain qui dicte la formation, les intervalles et les distances.

- d) *Les tirs de groupe.* Voir l'instruction sur le tir, chiffres 204 à 206. Dans ces exercices, le chef de groupe apprend à disposer de ses moyens selon la situation.

La section. (Dès la 11^e semaine.)

C'est la plus petite unité susceptible de manœuvrer, c'est-à-dire de combiner le feu et le mouvement. Pour l'instruction de la section comme pour celle de la compagnie, il faut s'en tenir au Rglt. d'inf. III^e partie, qui est suffisamment détaillé.

Les tirs en batterie du groupe de feu de la Sct. de Cdmt. entrent dans le cadre de cette période d'instruction.

Conclusion. L'instruction pour le combat demande de l'imagination et de la préparation de la part de l'instructeur. La lecture de quelques récits de guerre, convaincra mieux encore les élèves, de l'utilité de l'instruction pour le combat.

La coopération de deux ou trois subdivisions ou individus devient facile, si ces mêmes éléments ont été soigneusement préparés à leur tâche. L'instruction collective dépend donc en premier lieu de la préparation individuelle des hommes et des cadres, préparation sur laquelle il faut porter l'effort principal.

Plt. REISSER.
